Image not found or type unknown

Tva pour prestation graphiste

Par **milletpierre973**, le **30/03/2011** à **18:21**

Bonjour,
J'ai acheté une prestation chez un graphiste en métropole pour une association dont le siège et l'activité se situe en Guyane, or celui-ci me facture la TVA. Dois je la régler sachant que la guyane est exonéré de TVA ?

Merci pour votre réponse
Pierre MILLET

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés